

# Agent de Prévision et du service Infrastructure



## Cadre statutaire

Cadre : C

Filière : administrative

Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe.

## Définition

L'agent de prévision fait parti du service Prévention/Prévision du SDIS. Il participe aux missions de la partie prévision en étant responsable plus particulièrement de la prévention grand public et de l'assistance aux communes et EPCI sur le volet des Plans Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde.

En tant que responsable bâtementaire, placé directement sous l'autorité du chef de groupement Technique, il a en charge la gestion administrative du service Infrastructure et notamment le suivi des conventions des CIS, l'entretien des locaux du SDIS.

## Situation fonctionnelle

Service Départemental d'Incendie et de Secours - 3 rue des écoles 48000 MENDE

## Conditions d'exercice

Travail en bureau.

Déplacements fréquents sur le département.

Grande disponibilité

## Autonomie et responsabilités

Le travail est défini en concertation avec le chef de service Prévention/Prévision pour la partie Prévision et le chef de groupement technique pour la partie Infrastructure et Prévision.

La prévention grand public est un maillon essentiel dans la chaîne des secours. Une mauvaise information peut conduire à des gestes inadapés, facteurs de risques supplémentaires.

L'aide aux élus dans l'élaboration de leurs plans de sauvegarde et la participation aux exercices nécessite une posture adaptée à la situation.

Vecteur de l'image de marque du SDIS Lozère, la tenue tant vestimentaire que la prise de parole et les propos tenus doivent être irréprochables.

## Missions

Gestion des contrats des bâtiments du SDIS

Suivi de l'utilisation des dotations de fonctionnement aux communes

Maintenance (sous-traitance) des bâtiments du SDIS

Etc...

## Relations fonctionnelles

Echange permanent avec le chef de service Prévention/Prévision et le chef de groupement technique

Echange régulier avec les référents prévision des compagnies

Echange régulier avec les mairies et EPCI

## Moyens techniques

Véhicule partagé, moyens informatiques, progiciels spécifiques, accès internet, téléphone.

Activités	Compétences	
	Savoir faire :	Savoirs :
Information et formation du grand public aux mesures de prévention des accidents de la vie	Développer des outils de communication adaptés au grand public	
	Concevoir des sessions d'informations et de formation à destination du grand public	
	Participer aux forums et espaces de communication publiques par des actions de sensibilisation	
	Sensibiliser les élèves aux risques incendies et accident de la vie courante	
	Promouvoir les formations grands publics en lien avec la prévention incendie	
Participation à l'élaboration des PCS et PICS	Assister les communes et EPCI dans l'élaboration de leurs PCS et/ou PICS	
	Faire le lien entre le correspondant incendie et le SDIS en matière de PCS	
	Participer aux exercices communaux et EPCI métant en œuvre le PCS ou PICS	
	Etre force de proposition dans les éléments à faire apparaître dans les PCS et PICS	
Gestion et suivi du budget du service infrastructure	Suivre les dépenses du service infrastructure	
	Réaliser les devis pour l'entretien des bâtiments	
	S'assurer de la bonne exécution budgétaire des conventions CIS	
	Réaliser les engagements comptables et bons de commandes	
	Faire le suivi financier avec l'édition de tableaux de suivi	
Suivi des conventions de CIS	Assurer le suivi de la bonne exécution des conventions de fonctionnement des CIS	
	Assurer la coordination des référents techniques sur la partie suivi des CIS	
Organisation de l'entretien des bâtiments de l'Etat-Major	Faire assurer les réparations d'entretien des bâtiments propriétés du SDIS	
	Faire intervenir lorsque nécessaire des prestataires de services pour l'entretien des bâtiments	
	Faire le suivi des chantiers de travaux d'entretien réalisés par les prestataires de services	